

Lac-Mégantic reçoit les Etoiles de Barre

LAC-MEGANTIC (GD) — Les Jets de Lac-Mégantic recevront ce soir la visite des Etoiles de Barre, Vt, à l'arena du Centre de loisirs Mgr Bonin.

La partie débutera à neuf heures. Elle constituera un match revanche pour les visiteurs qui ont été défaits au compte de 4-3 par les Jets lors d'une rencontre précédemment disputée sur la glace des Etoiles.

Le public ne voudra pas manquer cette joute opposant deux excellentes équipes de calibre intermédiaire.

Les amateurs de ski ont maintenant rendez-vous à Val Racine, au Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD) — Les amateurs de ski pourront se rendre demain à Val Racine alors que seront mises en opération les descentes aménagées sur le flanc Nord du mont Mégantic.

Ces descentes d'une longueur d'environ 2.000 pieds chacune constituent l'étape préliminaire de la réalisation du projet que caresse M. Jean

Paul Lafond d'établir un centre de ski au mont Mégantic. Les skieurs pourront dévaler sur une pente douce et un équipement de remontée sera à leur disposition pour les ramener à leur point de départ.

On accède à ces descentes en empruntant la route du premier rang de Val Racine, entre cette localité et Notre-Dame des Bois.

Deux Sherbrookoïses arrêtés pour vols par effraction à Lambton

LAC-MEGANTIC (GD) — Deux individus de Sherbrooke

ont été arrêtés par la Sûreté provinciale en marge de vols par effraction commis dans des résidences d'été situées près de Lambton.

Deux autres arrestations seraient imminentes tandis qu'une jeune fille qui aurait été mêlée à l'affaire a été référée à la Cour du Bien-être social.

Les individus qui ont été mis sous les verrous auraient pénétré par effraction dans quatre chalets situés en bordure du lac St-François et y auraient dérobé des marchandises diverses estimées à \$300.

Coaticook en bref

COATICOOK (JC) — La réunion mensuelle du conseil municipal de Coaticook qui a été ajournée jeudi dernier faute de combattants, aura lieu lundi soir le 19 février.

Les échevins délégués à Québec auront l'occasion d'exposer le résultat de leur déplacement.

L'abbé Conrad Berger, le nouveau curé de la paroisse St-Jean l'Évangéliste, de Coaticook, est arrivé parmi ses ouailles.

Il s'est dit enchanté de l'église qui est très moderne. Il espère rencontrer le plus de paroissiens possible lors de la réception qui aura lieu après l'installation cérémoniale dimanche soir.

Après un mois d'opération, la Caisse d'économie des employés de la Canadian Celanese de Coaticook compte déjà 167 épargnants avec un actif de \$3.643.

La coopérative d'épargne et de prêt est venue en aide à 12 travailleurs de l'usine en consentant des prêts pour un total de \$2.500.

M. André Bourgeault, au nom du conseil d'administration, remercie la compagnie Canadian Celanese pour l'excellent appui de cette dernière.

Il y a eu élections des membres du comité de direction à l'unité coaticookoise de réadaptation Domrémy. M. Victor Gagnon a été élu président, M. Claude Boutin, secrétaire-trésorier, Mme Gérard Fiset, présidente du comité des épouses, Mme Paul Truchon, présidente du comité des loisirs, M. Emile Laperle, président du comité des hommes, et l'abbé M. Lacroix, conseiller moral.

Au sujet de l'incendie qui a ravagé l'établissement de M. Alfred Boudreau, le chef de l'escouade, M. Gérard Groleau, déclare qu'il est pratiquement impossible de déterminer avec certitude la cause du sinistre, mais qu'en toute probabilité l'incendie est dû à un court-circuit dans le système électrique.

Historique des droits d'inondation le long de l'Arnold depuis 1899

LAC-MEGANTIC (GD) — Le 10 mars 1899, le parlement provincial adoptait une loi modifiant la charte de la Compagnie de Pulpe du lac Mégantic devenue depuis la Lake Mégantic Pulp Company.

Cette loi qui figure au chapitre LXXXII des Statuts révisés du Québec porte le numéro 62. Elle amende une autre loi portant le numéro 56 au chapitre LXXVIII. Elle établit de façon précise les pouvoirs dont pourra disposer la Compagnie de Pulpe du lac Mégantic de même qu'elle fixe les limites de ces pouvoirs.

L'article 12, il est dit: "Lorsque les terrains adjacents aux pouvoirs électriques ou s'y rattachant de quelque manière seront inondés par le développement des pouvoirs hydrauliques, sur la rivière Chaudière ou sur quelque étendue que ce soit autour du lac Mégantic, une indemnité pour couvrir à toujours la dépréciation de ces terrains en raison de l'exercice de ces droits par la dite Compagnie sera fixée

à dire d'experts conformément aux dispositions de la loi d'expropriation de la Province de Québec et non autrement."

Or il y a plusieurs années, la ville de Lac-Mégantic a acheté de Lake Mégantic Pulp le barrage érigé par cette entreprise sur la Chaudière, de même que les droits d'inondation sur la Chaudière, les rives du lac Mégantic et les affluents du lac Mégantic dont la rivière Arnold. Cette vente est d'ailleurs consignée au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac et il y est notamment fait mention des lots situés en bordure de l'Arnold et dont les propriétaires réclament le drainage de l'Arnold.

En 1964, lorsqu'elle a vendu à l'Hydro-Québec son réseau électrique, la ville de Lac-Mégantic a vendu également ses droits d'inondation. Cependant, aucun contrat de vente n'a encore été signé entre les deux parties, l'Hydro-Québec

faisant à échéance les paiements des obligations financières que la ville avait encourues alors qu'elle opérait son service d'électricité.

Si d'une part, la ville de Lac-Mégantic a pu acheter des droits d'inondation de Lake Mégantic Pulp, c'est que cette compagnie en était réellement propriétaire et que, par conséquent, l'indemnité destinée à couvrir la dépréciation des terrains avait été payée, conformément au texte de l'article 12 de la loi précédemment citée.

Il ressort de tout ceci que, que ce soit l'Hydro-Québec ou la ville de Lac-Mégantic qui soit propriétaire à ce jour des droits d'inondation, les cultivateurs dont les terrains sont inondés par les caprices de l'Arnold subissent actuellement moins de dommages qu'ils en subissaient alors qu'il y avait un barrage en opération sur la Chaudière. L'eau n'est plus retenue artificiellement et elle s'écoule plus librement.

En quelques lignes

LAC-MEGANTIC (GD) — Le journaliste de "La Tribune" est arrivé avec un demi-heure de retard à son travail hier matin... la raison: un camionneur qui rendait un hommage on ne peut plus pressant à une dame du voisinage... Ce soir, à neuf heures, à l'arena du Centre de loisirs Mgr Bonin, les Jets de Lac-Mégantic recevront la visite des Etoiles de Barre, Vt...

semaines... d'un côté comme de l'autre, on s'attend à des développements intéressants...

Il y aura de l'activité dans le domaine sportif à Lac-Mégantic au cours de l'été... une course cycliste réunissant les meilleurs cyclistes canadiens sera présentée le 7 juin... La ligue locale de ballon-volant perdra son président, M. Maurice Charbonneau... M. Charbonneau, un homme extrêmement sympathique a été promu à un poste dans la région métropolitaine... Il occupera ses nouvelles fonctions au début de mars...

Le conseil de ville tiendra sa deuxième séance régulière du mois lundi soir... un agenda assez mince sera étudié... L'affaire Arnold devrait se clarifier au cours des prochaines

Les Chevaliers de Richmond conviés à un déjeuner-causerie dimanche

RICHMOND (JP) — Les Chevaliers de Colomb de Rich-

mond organisent un déjeuner-causerie pour dimanche, à 10 heures, à.m., à la salle des Chevaliers de l'hôtel Brunswick.

Une messe précédera le déjeuner. Elle sera chantée à 9h.45 a.m. à l'église Ste-Bibiane.

On profitera de l'occasion pour remettre au Chevalier "étoile", M. Aurèle Boucher, un certificat de mérite, parce qu'il a été choisi le Chevalier de Colomb du mois à Richmond.

AVIS

Une assemblée générale des membres de la Fédération Libérale du Canada (Québec) pour le comté de Compton aura lieu dimanche le 25 février 1968, à 2h. 30 p.m., à la salle du Collège de Cookshire, dans le but de nommer les membres de l'exécutif de l'Association Libérale du comté de Compton et de choisir les délégués et substitués au prochain congrès du parti libéral du Canada.

Cecil W. Dougherty, prés. 4834 — 17 février

TOUS LES SAMEDIS SOIR Armoires chanceuses, à 8 h. p.m. THEATRE CENTRE MAGOG Gros lot \$25. (si non gagné, \$5.00 rapporté chaque semaine) 24 armoires chanceuses (1 gros lot) 22 prix de dix dollars et plus et un prix coco. Animateur André Guy, vedette de la télévision. 4855

THEATRE CENTRE 600, rue Sherbrooke — 843-4731 — Magog

ATTENTION! CE PROGRAMME SERA PRESENTE à partir de SAMEDI jusqu'à JEUDI, 17 au 22 FEVRIER INCLUSIVEMENT. EN FRANCAIS

UN FILM OU L'AMOUR, LA FOLIE LA PASSION REGNENT EN MAITRE.

CHOC HONOR BLACKMAN avec JEAN SEBERG SEAN GARRISON

LE FAUVE SE DECHAINE TONY RANDALL SHIRLEY JONES EN COULEURS

Une comédie irrésistible. Samedi matin pour enfants à 1h 30. SERVICE de TELEPHONE 24 heures par jour. "AVENTURE EN FLORIDE" en couleurs. 15 prix de \$1.00 — 3 comiques. 4758

Spécialaux CARNIVAL D'HIVER Durant cette vente, recherchez ces étiquettes spéciales chez votre pharmacien local. PROMOTIONS M.C.M. SUPER LAMES INOXIDABLES GILLETTE 99c. ANTISEPTIQUE LISTERINE 89c. EAU MINERALE VICHY CELESTINS 59c. Mouchoirs de papier KLEENEX 6/98c. SEL DE FRUITS ENO 69c. VASELINE 59c. DENTIFRICE CREST 95c. Poudre pour Bebes Johnson & Johnson 79c. SHAMPOING ALBERTO VO 5 1.69. Serviettes hygiéniques MODISS 2/79c. 1.49. LIVRAISON GRATUITE à toutes heures. CES SPECIAUX ACTUELLEMENT DISPONIBLES CHEZ VOTRE PHARMACIEN PREFERE DU 19 AU 24 FEVRIER

### CEGEP: mécontentement de plusieurs corps intermédiaires

GRANBY — Même si le comité provisoire a fait un travail fantastique en vue de l'établissement d'un CEGEP à Granby, mais qui accepte que le collège d'enseignement général et professionnel, soit une sous-station relevant de St-Hyacinthe, il n'en reste pas moins que plusieurs corps intermédiaires ont répliqué sur les conclusions données par le comité provisoire.

CEGEP à Granby, mais n'avait pas l'autorisation de s'afficher en préchant l'affiliation de Granby au CEGEP de Saint-Hyacinthe. M. Zigby a dit que le comité provisoire était hors-d'ordre pour avoir retenu des propos qui n'étaient pas de son essor.

Plusieurs personnes se sont ralliés aux idées de M. Zigby et sont d'avis qu'il n'était pas du ressort du comité d'annoncer qu'il n'y aurait pas de CEGEP à Granby. Cependant, ces personnes admettent que le comité provisoire a fait un excellent travail.

### Assemblée publique: Me Gilles Bélanger réaffirme sa position

GRANBY — A l'issue d'une assemblée publique tenue par le comité provisoire formé en vue de l'établissement d'un CEGEP à Granby, le président de l'organisme, Me Gilles Bélanger, a réaffirmé ses positions en disant que le comité provisoire a tout fait pour implanter un collège d'enseignement général et professionnel dans la ville de Granby, mais selon les normes édictées par le ministère de l'Éducation, la ville de Granby ne possède pas les institutions requises.

Me Bélanger a réaffirmé ses positions en disant que le comité provisoire a tout fait pour implanter un collège d'enseignement général et professionnel dans la ville de Granby, mais selon les normes édictées par le ministère de l'Éducation, la ville de Granby ne possède pas les institutions requises.

Me Bélanger a réaffirmé ses positions en disant que le comité provisoire a tout fait pour implanter un collège d'enseignement général et professionnel dans la ville de Granby, mais selon les normes édictées par le ministère de l'Éducation, la ville de Granby ne possède pas les institutions requises.

## Les syndiqués de la voirie désirent faire éclaircir certaines clauses

DRUMMONDVILLE (AR) — Avant d'abandonner l'alternative des journées d'étude, les employés de la Voirie provinciale de Drummondville désirent faire éclaircir une des clauses de l'entente proposée hier par le ministère de la Fonction publique.

Si l'éclaircissement s'avère satisfaisant, l'entente pourrait être signée incessamment. Dans le cas contraire, les employés de Drummondville tiendront une autre rencontre au début de la semaine prochaine afin de prendre position définitivement et de déterminer les mesures qui seront prises.

C'est principalement sur le sens des mots "nécessité du service" que les employés demandent des explications, afin de déterminer si les 44 employés seront repris ou si seulement une partie d'entre eux retourneront au travail.

Les syndiqués de Drummondville ont également stipulé que dans l'acceptation de l'offre, ils demeureront solidaires des autres employés mis à pied à travers la province. On compte actuellement 106 employés congédiés en province, dont 44 à Drummondville.

### Causerie sur l'évaluation et le contribuable au club Richelieu

DRUMMONDVILLE (AR) — L'évaluation et le contribuable, tel fut le sujet traité par M. Alonzo Malouin, lors du dernier souper causerie du Club Richelieu de Drummondville.

Le souper était sous la présidence de M. Gaston Boisseau, président du club, tandis que le conférencier a été présenté par M. Hugues Blanchette et remercié par M. Gérard Fradet.



AU RICHELIEU — Les membres du club Richelieu se sont renseignés sur l'évaluation, au cours de leur dernier souper. Sur cette photo, dans l'ordre, M. Hugues Blanchette, qui a présenté le conférencier, M. Gaston Boisseau, président, souhaitant la bienvenue au conférencier M. Alonzo Malouin, ainsi que M. Gérard Fradet, qui a remercié le conférencier.

## Les employés de Modern Paving permettent à leurs dirigeants de tenter un ultime effort

DRUMMONDVILLE (AR) — Les employés de la compagnie Modern Paving de Notre-Dame-du-Bois ont décidé de reporter au début de la semaine prochaine le déclenchement de la grève générale afin de permettre à leurs dirigeants de tenter un ultime effort dans le but d'en venir à une entente avec les autorités de la compagnie.

Les membres du syndicat des employés de la Modern Paving, organisme affilié à la CSN, n'ont pas rejeté l'alternative du recours à la grève

mais ont tout simplement voulu donner une dernière chance à leurs dirigeants syndicaux de tenter d'obtenir des résultats par le moyen de négociations.

Les négociations doivent se poursuivre des lundi à Drummondville et les résultats qui seront obtenus des prochaines séances de négociation conditionneront la ligne de conduite qui sera par la suite adoptée par les employés syndiqués.

Après l'exposé du thème, quatre comités seront formés pour faciliter les discussions en commissions. Chaque comité aura comme sujet d'étude: 1— situer le programme des SSJB; 2— que pensez-vous de l'étude de la ville dans la planification du développement du Québec, 3— division du Québec en 10 régions et finalement 4— Définition de la ville.

### Dévoilement de la maquette du complexe polyvalent à Cowansville

COWANSVILLE (RR) — La maquette d'un complexe scolaire à Cowansville a été dévoilée hier après-midi, à l'hôtel de ville, par le président de la Commission scolaire régionale du Missisquoi M. Robert Monast, et le président de la Commission protestante, M. C. Mooney.

Les deux groupes auront leur organisation propre. Cependant, la bibliothèque, la cafétéria, l'auditorium, les facilités sportives extérieures et certains ateliers seront communs. Ce campus scolaire s'intègre admirablement bien au centre culturel et à l'aréna de Cowansville qui sont déjà construits au montant de près d'un million de dollars.

Désourdy et les deux présidents des Commissions scolaires ont admis que c'était à cette réunion d'information qu'il semblait satisfaites de l'étude qui a été entreprise par le comité provisoire.

### FAITS DIVERS

**Soirée annuelle des Chevaliers**  
DRUMMONDVILLE (AR) — Les Chevaliers de Colomb du conseil 2174 de Drummondville tiendront ce soir leur soirée annuelle. Cette soirée débutera par un souper qui sera tenu à 7 h. 30, au Motel le Dauphin et se continuera par une soirée de danse, au même endroit. Ce souper mixte est une activité annuelle du conseil.

**Somme de \$614,000 due à la régionale**  
DRUMMONDVILLE (AR) — Les différentes Commissions scolaires faisant partie de la régionale St-François doivent encore à cette dernière, comme quote-part, une somme de \$614,182. La Commission scolaire de Drummondville pour sa part doit encore une somme de \$300,000 même si un montant de \$347,000 a déjà été payé. La part de la commission scolaire locale représente 70 pour cent des montants perçus par la régionale des Commissions scolaires membres. Par contre, trois Commissions scolaires ont complètement acquitté leurs dus, dont entre autre Ste-Christine qui a fait parvenir à la régionale une somme de \$217 de plus que ce qu'elle devait.

### La SSJB du diocèse de Nicolet en journée d'étude demain

DRUMMONDVILLE (AR) — Une véritable politique urbaine, la clé du progrès au Québec moderne, tel sera le thème de la journée d'étude qui tiendra demain, à Drummondville, la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Nicolet.

Cette journée d'étude se déroulera au sous-sol de l'église St-Joseph, à Drummondville, demain après-midi, à compter de 1 heure p.m. Elle sera dirigée conjointement par M. Nicolas Beaulieu, directeur général et M. Lionel Duguay, animateur.

Après l'exposé du thème, quatre comités seront formés pour faciliter les discussions en commissions. Chaque comité aura comme sujet d'étude: 1— situer le programme des SSJB; 2— que pensez-vous de l'étude de la ville dans la planification du développement du Québec, 3— division du Québec en 10 régions et finalement 4— Définition de la ville.

### Publicité: multiplicateur de ventes

DRUMMONDVILLE (FA) — "La publicité est devenue une partie essentielle de nos besoins de production et de distribution des produits mis en marché chez nous", a révélé cette semaine M. Alex Savoie, gérant du poste de radio CHR D de Drummondville, alors qu'il adressait la parole aux membres de l'Association profes-

sionnelle des voyageurs de commerce de l'endroit.

M. Savoie qui avait été invité à entretenir l'auditoire sur les bienfaits de la publicité, a souligné au quelque 75 personnes présentes que la publicité prépare les marchés de consommation et qu'elle informe le consommateur des nou-

### Achat de 120 chevaux

DRUMMONDVILLE (AR) — Après avoir reçu des échantillons de différentes compagnies, les commissaires d'écoles ont décidé du modèle de chevaux qu'ils adopteront pour les cours d'art plastique et demanderont incessamment des soumissions pour 120 de ces pièces d'équipement.

### Opérations sans douleur

DRUMMONDVILLE (AR) — Une firme de Drummondville a décidé de recourir à la méthode des opérations sans douleur, afin de donner pleine satisfaction à ses clients.

### Le service des incendies de Drummondville-Sud amélioré?

DRUMMONDVILLE - SUD, (FA) — Un expert du commissariat des incendies de la province de Québec viendra à Drummondville-Sud prochainement afin d'entreprendre une étude sur les besoins de cette municipalité au point de vue de la protection contre l'incendie.

Après l'exposé du thème, quatre comités seront formés pour faciliter les discussions en commissions. Chaque comité aura comme sujet d'étude: 1— situer le programme des SSJB; 2— que pensez-vous de l'étude de la ville dans la planification du développement du Québec, 3— division du Québec en 10 régions et finalement 4— Définition de la ville.

Les édiées se sont aussi informées des possibilités de subventions provinciales pour aider la ville à améliorer son service d'incendies, notamment en achetant un nouveau camion.



VOYAGEURS DE COMMERCE — Les membres de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville se sont réunis cette semaine. Dans l'ordre habituel MM. Philippe Bernier, maire de Drummondville, Alex Savoie, conférencier invité, Yves Paré responsable des cours de vente de l'APVC, Mme et M. Eddy Couture, président de l'Association.

### Rejet d'un grief syndical par la Commission scolaire

DRUMMONDVILLE (AR) — Les Commissaires d'écoles de Drummondville ont refusé, au cours de leur dernière réunion, de prendre en considération un grief placé par un membre de leur personnel, qui avait été renvoyé en décembre dernier.

Le renvoi du grief a été fait en vertu de l'article 503 de la convention collective, lequel article traite du statut des employés permanents et temporaires.

Le grief qui a été placé par Mlle Sawyer, stipulant qu'elle avait été injustement congédiée le 22 décembre dernier et la demanderesse réclamait sa réinstallation ainsi que le paiement de son plein salaire pour la période où elle fut obligatoirement sans travail.

Les commissaires d'écoles ont étudié brièvement le cas de cet employé pour déclarer finalement que lors de son engagement elle avait été avertie qu'elle pourrait être renvoyée d'importe quand au cours de ses quatre mois de probation. Ils ont d'ailleurs spécifié que l'employé en question n'avait pas encore terminé cette période de probation de quatre mois et était encore une employée temporaire, puisqu'elle avait été engagée le 5 septembre et renvoyée le 22 décembre 1967.

A la suite de ce refus des commissaires de considérer le grief, la prochaine manche de cette lutte "evrait se dérouler d'ici quelques jours alors qu'il est à prévoir que le syndicat vendra à la charge, pour débattre son point plus à fond et défendre les intérêts de ce membre. Il est également à prévoir que la discussion entre les deux parties se fera presqu'exclusivement sur la définition de la terminologie de l'article 503, afin de savoir exactement ce qu'est un employé temporaire et un employé permanent et quelles sont les prérogatives des deux classes d'employés.

### La compagnie Chemcell diminue son personnel de 70 employés

DRUMMONDVILLE — La compagnie Chemcell Limitée annonce aujourd'hui que le personnel de son usine de tissus et fibres synthétiques à Drummondville, où près de 2,500 personnes travaillent, sera diminué d'environ 70 personnes dans le but d'augmenter le rendement et la productivité.

Les réductions de personnel à Drummondville s'appliqueront à la division de la fabrication des fibres, ainsi qu'au centre technique avoisinant.

Les réductions de personnel à Drummondville s'appliqueront à la division de la fabrication des fibres, ainsi qu'au centre technique avoisinant.

Nouveau président à la direction de la Caisse d'économie des employés de la Lake Asbestos

THETFORD MINES, (B.F.) — Les membres de la Caisse d'économie des employés de la mine Lake Asbestos ont récemment élu à la présidence de leur mouvement M. Paul-Emile Sevigny.

LA CHAMBRE DE BLACK LAKE VEUT REDONNER DE L'ESSOR A LA VILLE



M. SIROS A LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BLACK LAKE — Le directeur général adjoint de la Chambre de commerce de la province de Québec, M. Yvon Siros, est venu donner une conférence d'information sur les problèmes municipaux aux membres de la Chambre de commerce de Black Lake au motel Providence dans l'ordre habituel, M. Siros discutant avec le président de la Chambre de Black Lake, M. Joseph Lallier.

THETFORD MINES, (AP) — La Chambre de commerce de Black Lake rencontrera prochainement les membres du conseil municipal de cette localité en vue de répartir le développement urbain, lequel serait à l'état statuaire depuis quelques années.

C'est ce qu'a laissé entendre le président de la Chambre de commerce de Black Lake, M. Joseph Lallier, à la suite d'une rencontre de la Chambre avec M. Yvon Siros, directeur général adjoint de la Chambre de commerce de la province de Québec.

Informations — La rencontre d'information avec M. Siros avait pour objectif premier de renseigner les membres de la Chambre de Black Lake sur les problèmes municipaux, en vue d'un contact prochain avec les édiles de cette localité.

M. Siros a insisté surtout sur le plan d'urbanisme, le plan directeur, et la confection de l'évaluation technique qui sont tous trois très importants dans le règlement des problèmes municipaux. Ces trois items constituent, selon M. Siros, des outils de base essentiels dans le développement d'une municipalité.

L'organisation, le rôle et le fonctionnement d'un CEGEP exposés au Richelieu

THETFORD MINES, (BF) — L'organisation, le rôle et le fonctionnement d'un CEGEP ont été clairement exposés devant les membres du club Richelieu de Thetford Mines, cette semaine, par le Dr Patrick Laughrea, responsable de la publicité au sein du comité pour l'organisation d'un collège d'enseignement général et professionnel dans la région de l'amiante.



Dr Patrick Laughrea

«Les Collèges» doivent donc donner un enseignement général, lequel prépare à l'université, et un enseignement professionnel, préparant aux professions dans le marché du travail. D'où l'appellation «Collèges».

Avantages — La création d'un CEGEP au pays de l'amiante supprime parallèlement l'implantation d'une multitude d'avantages. Les jeunes du niveau collégial seraient regroupés dans un seul campus et pourraient poursuivre leurs études tout en demeurant dans leurs foyers, ce qui représenterait des gains pécuniaires des plus appréciables pour les parents.

Cours collégial — Le cours collégial est le prolongement du cours secondaire, 12e et 13e années, il couvre également les trois dernières années de l'ancien classique, Rhetorique, Philo I et Philo II, les années A2, A3, et A4 de l'école Normale, ainsi que la 13e année de l'école technique et de l'institut familial.

Horaire des activités du Centre de Loisirs de Thetford Mines pour la semaine débutant le 18

- THETFORD MINES, (B.F.) — Les activités à l'horaire du Centre de Loisirs de Thetford Mines pour la semaine débutant le 18 février sont les suivantes:
Dimanche, 18 février: — 8h30 à 9h, Comité des sports; 9h30 à 10h30, patinage; 11h30 à 12h30, Comité des sports; 13h30 à 14h30, Québec vs Canadiens; 15h30 à 16h30, Pierre Chamberland; 17h30 à 18h30, P.E.M.; 19h30 à 20h30, Patinage; 21h30 à 22h30, Gosselin Garthby Transport; 23h30 à 24h30, Comité des sports; 25h30 à 26h30, Patinage; 27h30 à 28h30, National Asbestos; 29h30 à 30h30, Comité des sports; 31h30 à 32h30, Comité des sports; 33h30 à 34h30, Patinage; 35h30 à 36h30, Comité des sports; 37h30 à 38h30, Québec Central.

Clinique de l'Unité sanitaire pour le comté de Mégantic au cours de la semaine du 19

THETFORD MINES, (B.F.) — L'Unité sanitaire du comté de Mégantic tiendra les cliniques suivantes durant la semaine commençant le 19 février:
Mardi, 19 février, de 9h à 11h, et de 14h à 16h; Mercredi, 20 février, de 9h à 11h, et de 14h à 16h; Jeudi, 21 février, de 9h à 11h, et de 14h à 16h; Vendredi, 22 février, de 9h à 11h, et de 14h à 16h; Samedi, 23 février, de 9h à 11h, et de 14h à 16h.

Un pilote à ses premières armes dans les cieux se méprend sur son point de repère



Photo La Tribune, Thetford Mines.

THETFORD MINES, (BF) — Un restaurantier thetfordois, M. Jean-Paul Thiboutot, élève de l'école de pilotage de Sherbrooke, sera, dans quelques jours, à sa première expérience de pilote.

Après une envolée à double commande parfaitement réussie, M. Thiboutot s'élevait seul de la piste de l'aéroport de Sherbrooke, ces jours derniers, pour une épreuve en train dans le cadre de sa formation de pilote.

Faute de quorum, la Jeune chambre doit abandonner son projet de cotisation

VICTORIAVILLE, (ML) — N'ayant pu conserver le quorum au cours de l'assemblée, les membres de la Jeune chambre ont été forcés d'annuler leur projet de soumettre une nouvelle méthode de cotisation, lors de la dernière assemblée.

Les membres de la Jeune chambre assistent à la construction d'une ligne électrique

VICTORIAVILLE, (ML) — Par la magie de la pellicule, les membres de la Jeune chambre locale ont assisté, dans le fond, la pluie, la neige et sous un soleil de plomb, à la construction de la ligne électrique de 735 KC de l'Hydro-Québec à leur dernière assemblée.

4.6 membres de moyenne par famille dans Arthabaska

VICTORIAVILLE, (JD) — Les familles du comté d'Arthabaska comptent en moyenne 4.6 membres.

Les actionnaires commencent à recevoir le fruit de leur vente

ST-VALERE, (JMC) — La compagnie de téléphone St-Rosaire Limitée vient de verser une première tranche du fruit de sa vente à la compagnie de téléphone Bell du Canada.

En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (ML-JD) — La Jeune chambre de Victoriaville s'est déclarée d'accord en principe avec les membres du club de presse Louis Franceur qui projettent de mener une étude sur la possibilité de construire une seconde arena à Victoriaville.

Tempête

Peu après son départ de Trois-Rivières, M. Thiboutot fut surpris par une tempête de neige, laquelle lui eut pour effet de réduire à néant toute visibilité.

Tempête

Peu après son départ de Trois-Rivières, M. Thiboutot fut surpris par une tempête de neige, laquelle lui eut pour effet de réduire à néant toute visibilité.

HOMMAGES A M. EDMOND BOISLARD

Le gouvernement du Canada honora récemment de la médaille du centenaire de la Confédération un ancien maire et commissaire d'écoles de Coleraine, M. Edmond Boislard.

4.6 membres de moyenne par famille dans Arthabaska

VICTORIAVILLE, (JD) — Les familles du comté d'Arthabaska comptent en moyenne 4.6 membres.

Tempête

Peu après son départ de Trois-Rivières, M. Thiboutot fut surpris par une tempête de neige, laquelle lui eut pour effet de réduire à néant toute visibilité.

HOMMAGES A M. EDMOND BOISLARD

Le gouvernement du Canada honora récemment de la médaille du centenaire de la Confédération un ancien maire et commissaire d'écoles de Coleraine, M. Edmond Boislard.

# 15 Commissions scolaires discutent de maternelles

VICTORIAVILLE, (JD) — Une quinzaine de commissions scolaires affiliées à la régionale des Bois-Francs, M. Rodolphe Mayrand, s'adressait tout autant aux Commissions scolaires opérant déjà des maternelles que celles qui n'en avaient pas.

M. Mayrand voulait faire sentir aux quelque 40 délégués présents l'importance des activités inscrites au programme des maternelles. Les informations étaient centrées sur la psychologie de l'enfant.

Pour les Commissions scolaires qui projettent d'établir une ou des classes maternelles, l'occasion était belle d'approfondir leurs connaissances sur la question.

Certaines Commissions scolaires sont cependant aux prises avec un problème. Il faut en effet un minimum de 40 élèves pour mettre sur pied une maternelle et profiter de toutes les subventions prévues par le ministère de l'Éducation. Il s'ensuit donc plusieurs projets d'entente entre diverses Commissions scolaires afin de réunir le nombre d'élèves suffisant.

Le cas s'applique pour les localités de St-Vallier et St-Albert; les commissaires caressent le projet de fonder une classe chacun mais avec une seule jardinière faisant la navette entre les deux localités. Une telle semblable est en cours ailleurs sur le territoire de la régionale.

Présentement, on dénombre plus de 600 élèves dans les quelque 15 classes maternelles déjà en opération dans les écoles relevant de la juridiction de la Commission scolaire régionale des Bois-Francs.

# 4.6 membres de moyenne par famille dans Arthabaska

VICTORIAVILLE, (JD) — Les familles du comté d'Arthabaska comptent en moyenne 4.6 membres.

Le Bureau fédéral de la statistique, dans son dernier cahier précis qu'on dénombre actuellement 9,811 familles dans cette circonscription lesquelles groupent 45,218 personnes.

Pourcentage pour le comté d'Arthabaska: la moyenne générale établie pour le Québec, soit 4.2 personnes par famille. Ces statistiques couvrent l'année 1966. C'est dans le comté de Brome que les familles sont moins nombreuses, soit 3.9 tandis que le comté de Matapédia est le plus

# LES QUILLES

VICTORIAVILLE, (JD) — Les activités se sont poursuivies de plus belle cette semaine dans les ligues de Quilles de la ville de Victoriaville.

Ligue de grosses quilles O'Keefe

Les équipes Rubin Bros, Michel Transport et Texaco ont blanchi leurs adversaires respectifs, Atlas Casket, Nettoyeur Langlois et Victoria Amusement par le compte de 4-0. Dans les autres rencontres prévues au programme, le Seven-Up et le Garage R. et B. Houle ont disposé de Victoriaville Uphostering et Hôtel Christophe 3-1.

A la suite de ces joutes, le classement s'établit maintenant comme suit: Rubin Bros 83 points, Victoria Amusement 44, Garage R. et B. Houle et Hôtel Christophe sur un pied d'égalité à 43 points. Viennent ensuite dans l'ordre le Nettoyeur Langlois 40 points, Texaco 38, Atlas Casket 36, Victoriaville Uphostering 24 et enfin Seven-Up à 30 points.

Roland Mailhot et Paul Belleau ont littéralement volé la vedette cette semaine avec des simples de 215 et 214 respectivement, ce qui leur a valu des triples de 605 et 600. Fernand Labbé s'est également distingué avec un simple de 207 et un triple de 586. De son côté, le Michel Transport continue de faire la pluie et le beau temps et, cette semaine, il a compilé un simple de 928 et un triple de 2,620.

Ligue "O'Keefe" féminine

Le Seven Up, Like a accentu son avance en tête du classement de la ligue féminine de grosses quilles "O'Keefe" grâce à une victoire facile de 4-0 décrochée aux dépens de Georges Huard. Les vainqueurs ont accumulé 1831 quilles tombées en comparaison des 1706 pour Huard.

Dans l'autre rencontre, Chez Hervé et Maison Amiot Enr. ont fait match nul 2-2 alors que Chez Hervé a obtenu un triple de 1957 quilles tombées, soit seulement trois quilles de plus que l'adversaire.

Janine Roberge, la meilleure moyenne de la ligue, et Marie Boissard ont toutes deux réussi un simple identique de 169. Mlle Roberge a également réalisé le meilleur triple, un 477.

Le Seven Up, Like conserve toujours la position de commandé avec 57 points suivi dans l'ordre de Chez Hervé, 44 points, Georges Huard 28 points et Maison Amiot Enr. 23.

Ligue de grosses quilles Yvon Thibeau

Par ailleurs, un seul blanchissage a été enregistré cette semaine dans la ligue de grosses quilles Yvon Thibeau.

# En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (MLJD) — La Jeune chambre de Victoriaville s'est déclarée d'accord en principe avec les membres du club de presse Louis Francoeur qui projettent de mener une étude sur la possibilité de construire une seconde arène à Victoriaville. Le problème financier étant un des principaux obstacles au succès de cette saison à la Jeune chambre, il a été décidé d'organiser des activités dans le but de procurer des fonds à la caisse.

Le quorum a été obtenu de justesse au début de l'assemblée de la Jeune chambre mais, malheureusement, il n'a pu être conservé tout au long de la rencontre. On dit que l'exposition de tapisseries françaises qui débutera mardi prochain à Victoriaville, vaut plusieurs centaines de milliers de dollars.

Décidément, les Tigres évoluent avec autant d'assurance que de détermination. Les amateurs de hockey de Victoriaville respirent l'atmosphère envoiement des victoires et ils n'en sont que plus enthousiasmés. Ouf! Quelle fin de semaine en perspective. Il y en aura de toutes sortes pour tous les goûts.

Certaines personnes étaient de passage à Victoriaville hier afin de sensibiliser les étudiants et les adultes aux craintes de la guerre du Vietnam.

Bravo! Les Caravelles Pee-Wee ont facilement triomphé de Ste-Marie de Beauce 3-1 hier après-midi à leur premier match du tournoi international Pee-Wee de Québec. Daniel Lecours a réussi le tour de chapeau. Immédiatement après son troisième filet, Daniel s'est précipité dans le fond de la cage de l'adversaire pour subtiliser la rondelle. Ce disque, il était pour son père assis dans les gradins.

C'est officiel! Georges Dorz ne verra pas à Victoriaville. Il sera remplacé par l'organiste Lucien Héto et son jeune fils. Les As de Dorz seront au Centre sportif Jean Bellevue demain après-midi afin d'affronter les Olympiques dans une partie régulière de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est.

# Gardner s'élève contre le travail à domicile dans l'industrie du vêtement

VICTORIAVILLE, (JD) — Le député d'Arthabaska, M. Roch Gardner, s'est élevé contre le travail à domicile qui entrave la progression normale de l'industrie du vêtement au Québec.

Le député unioniste québécois a fait cette observation devant le comité d'action politique de la Confédération des syndicats nationaux à Victoriaville.

C'était la première fois que M. Gardner se prononçait ouvertement sur cette épineuse question. Auparavant, il avait accueilli, à son bureau, plusieurs délégations, de syndicats du vêtement, d'industriels, l'enjoignant d'exercer toutes les pressions voulues

pour que cesse le travail à domicile.

Pressions

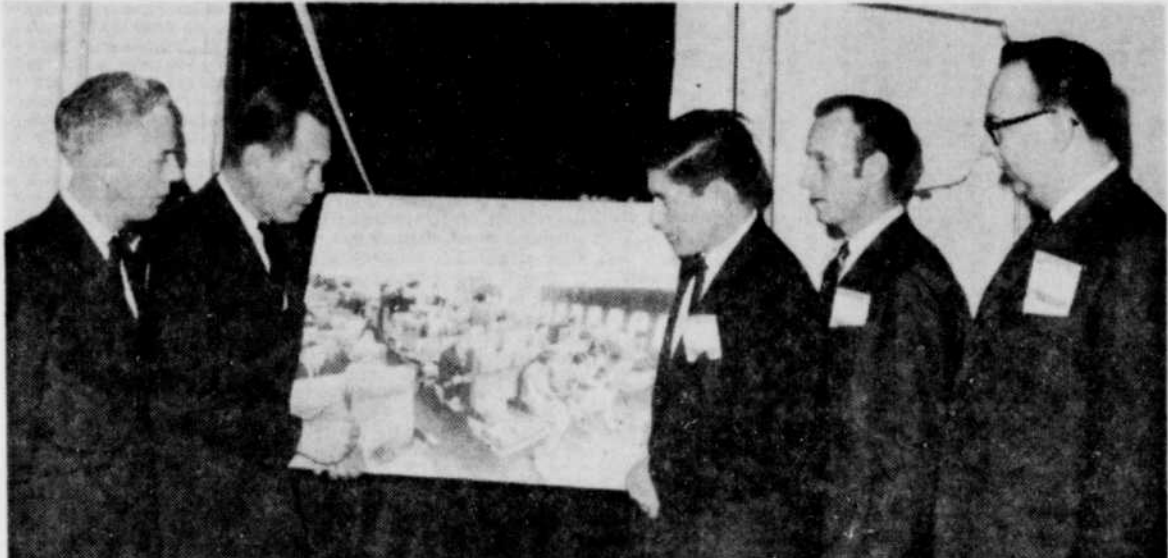
On se souvient qu'en date du 12 décembre dernier le gérant général de la compagnie Utex de Victoriaville, M. Isaac Shustiak, avait accordé une conférence de presse au cours de laquelle il dénonça les "protecteurs des veuves et des orphelins" appellation flatteuse que les compagnies embauchant la main-d'œuvre à domicile, se donnent.

Quelques jours plus tard, plus précisément le 18 décembre, le Syndicat du vêtement de Victoriaville revenait à la charge à son tour.

Puis, le 7 février dernier, le président de la Fédération des travailleurs du vêtement M. Jean-Noël Godin, enregistrait une autre violente sortie contre cette situation.

M. Le Pothier, Des essais ont été faits pour des alliages de métaux pouvant répondre aux exigences particulières des vols à grande vitesse. Les techniques de contrôle, les moteurs, la structure sont autant de domaines où des ingénieurs spécialisés ont consacré beaucoup de temps pour mettre au point les plus minimes détails de la construction. Rien n'a été laissé au hasard, a déclaré M. Le Pothier.

La conférence de M. Jean Le Pothier a été complétée par une projection de films sur le "Concorde". Des détails ont aussi été donnés sur un avion encore supérieur au "Concorde" dont le projet est actuellement étudié par les États-Unis. Ces projets donnent une idée de l'évolution constante qui se fait pour améliorer l'efficacité du transport aérien.



CLUB D'ADMINISTRATION — Le club d'administration industrielle des Bois-Francs recevait M. Jean Le Pothier, attaché aux relations extérieures de la compagnie Air Canada, lors de son dernier souper. Sur cette photo, le conférencier fait voir une photographie de l'intérieur d'un nouvel avion qui sera en service bientôt. On reconnaît, de gauche à droite, MM. Mathias Therrien, président, Jean Le Pothier, conférencier, Jean-Paul Laine, vice-président, Lucien Bauchesse, vice-président et Yvon Gagné, responsable des relations pour le club. (Photo La Tribune)

# Causerie sur le "Concorde" au CAI de Princeville

PRINCEVILLE, (GAB) — Le célèbre avion "Concorde" a été "visité" à l'occasion d'un souper-causerie des membres du Club d'administration industrielle régional des Bois-Francs. Quelque 80 membres ont pris part à cette activité, à l'hôtel Manoir de Princeville.

Le conférencier invité pour la circonstance était M. Jean Le Pothier, représentant au Canada pour Air France.

Dans sa causerie M. Le Pothier a expliqué que cet avion géant était une réalisation conjointe de la France et de l'Angleterre. Son coût dépassait les \$20 millions. L'immense appareil pourra voler à une vitesse de 2,000 milles à l'heure. Comme exemple de la vitesse vertigineuse du Concorde, M. Le Pothier a dit que la distance entre Paris et Montréal pourra être franchie en moins de quatre heures.

Les recherches

De longs mois de recherches ont précédé la mise en chantier de "Concorde" à présent M. Le Pothier. Des essais ont été faits pour des alliages de métaux pouvant répondre aux exigences particulières des vols à grande vitesse. Les techniques de contrôle, les moteurs, la structure sont autant de domaines où des ingénieurs spécialisés ont consacré beaucoup de temps pour mettre au point les plus minimes détails de la construction. Rien n'a été laissé au hasard, a déclaré M. Le Pothier.

La conférence de M. Jean Le Pothier a été complétée par une projection de films sur le "Concorde". Des détails ont aussi été donnés sur un avion encore supérieur au "Concorde" dont le projet est actuellement étudié par les États-Unis. Ces projets donnent une idée de l'évolution constante qui se fait pour améliorer l'efficacité du transport aérien.

# Premier congrès général annuel du Conseil économique Bois-Francs-Drummond en avril

VICTORIAVILLE, (ML) — Le premier congrès général annuel du Conseil économique régional des Bois-Francs-Drummond sera tenu le 21 avril prochain, pour un jour seulement.

Les assises se dérouleront au Motel Dauphin de Drummondville. L'inscription se fera dans l'après-midi.

Le programme de la journée n'est pas encore complètement défini puisque le conseil d'administration a fixé la date de ce congrès seulement mercredi soir dernier, à Victoriaville.

La journée sera très fertile en décisions de toutes sortes. En effet, c'est à ce moment que les membres devront décider de l'orientation finale de plusieurs comités.

Les commissions déjà existantes profiteront de la circonstance pour présenter un rapport de leur travail à tous les membres.

Il y aura également élection d'un nouveau conseil d'administration à ce moment. Lors de la fondation en avril dernier, ce congrès avait été prévu pour le mois d'octobre 1967 mais la direction a préféré jeter les premiers jalons des comités les plus importants, pour le moment, dans la région.

# Réduction des services du CN!

PLESSISVILLE, (GAB) — Le projet des autorités du Canadien National de réduire considérablement les services à la gare de Plessisville a donné lieu à de vigoureuses protestations de la part du conseil municipal. Le problème a été examiné au cours d'une séance d'ajournement et les édiles municipaux ont décidé de s'opposer à la réduction de ces services à la gare locale. Le conseil municipal s'est aussi prononcé contre la centralisation des services du C.N. à la gare de Victoriaville.

Un seul employé

Les projets du C.N. pour la gare de Plessisville élimineraient deux postes. Actuellement trois employés sont en fonction et on n'en garderait un seul pour les services qui seraient laissés à la disposition du public.

Une telle décision serait mise en application le 18 mars prochain. Un transport direct avec Québec pour les marchandises est déjà suspendu depuis janvier et le conseil municipal demande le rétablissement de ce service. Les édiles municipaux suggèrent aussi que la gare de Plessisville serve de poste central pour les stations qui seront fermées à l'est de Plessisville. D'autre part, des rumeurs circulent à l'effet que des trains actuellement affectés au service des voyageurs seraient aussi retirés dans un avenir prochain sur la ligne Québec-Richmond via Plessisville. Des sources officielles ont appris que ces rumeurs ne seraient pas sans fondement bien qu'aucune confirmation formelle n'ait été rendue publique en rapport avec cette décision éventuelle.

# Faute de quorum, la Jeune chambre doit abandonner son projet de cotisation

VICTORIAVILLE, (ML) — N'ayant pu conserver le quorum au cours de l'assemblée, les membres de la Jeune chambre ont été forcés d'annuler leur projet de soumettre une nouvelle méthode de cotisation, lors de la dernière assemblée.

En effet, quelques membres se sont absentés vers la fin et le quorum de 21 membres n'étant pas conservé, on a été forcé de remettre l'adoption de cette résolution à plus tard.

Le projet de résolution suggérait que la Fédération des Jeunes chambres impose des cotisations de \$2 par membre pour les groupes de moins de 50, \$3 pour les groupes variant

entre 51 et 100 et de \$4 pour les groupes de plus de 100 membres.

Raisons

Une foule d'entendus précédait cette résolution. Voici les principaux:

"Nous constatons une diminution du nombre des membres de plusieurs Jeunes chambres.

"Ces Jeunes chambres ont beaucoup de difficultés à remplir les demandes de la Fédération étant donné leur petit nombre de membres.

"Les dépenses encourues par une petite Jeune chambre sont plus élevées au pro-rata des membres.

"Le budget de ces Jeunes chambres est de beaucoup inférieur et ils ont beaucoup de difficultés à former des comités.

"La réussite des comités est beaucoup plus restreinte étant donné le nombre de membres qui peuvent y accéder.

"La documentation supplémentaire pour la réalisation de la Commission politique est aussi dispendieuse pour la Jeune chambre de 30 membres que pour une Jeune chambre de 200 et les dépenseurs encourus pour assister aux congrès sont également les mêmes pour petites et grandes chambres."

# Les membres de la Jeune chambre assistent à la construction d'une ligne électrique

VICTORIAVILLE, (ML) — Par la magie de la pellicule, les membres de la Jeune chambre locale ont assisté, dans le froid, la pluie, la neige et sous un soleil de plomb, à la construction de la ligne électrique de 735 KC de l'Hydro-Québec à leur dernière assemblée.

Dans les cadres de la semaine de l'électricité, M. Denis Couture, de l'Hydro-Québec, a présenté un document extraordinaire commentant l'odyssée incroyable des hommes à qui on a confié l'érection de cette ligne en mai 1964.

Le cordon d'acier relie les barrages Manic et aux Outardes à Montréal. Les premières excavations pour cette ligne ont été faites en mai 1964. Plus de 8,900 verges cubes de béton ont été nécessaires pour retenir dans leur socle, les pylônes principaux de cette magnifique réalisation.

Il existe 14 dépôts entre les deux extrémités de cette bande d'acier. Dans chacun de ces dépôts, une grande quantité d'acier, de câbles et d'iso-

# Règlements régissant le transport pour écoliers

VICTORIAVILLE, (ML) — Le directeur du transport à la régionale des Bois-Francs vient de faire parvenir à chacun des parents d'un enfant fréquentant la régionale, la liste des règlements qui régissent ce service.

Comme le maître dans la classe, le chauffeur a autorité sur les élèves dans l'autobus, commente M. Raymond Laroche, au début de sa missive.

L'utilisation du service de transport par autobus scolaire suppose la collaboration et la compréhension des élèves et de leurs parents, poursuit-il.

Il est important que l'élève soit à l'heure car en supposant que chacun des 50 élèves d'un circuit soit en retard de 30 secondes, l'autobus arrivera en classe avec 25 minutes de retard, soit près d'une période de cours.

On recommande également aux élèves de se tenir près de la route et de présenter leur

laissez-passer au chauffeur dès que celui-ci le demande.

En plus de respecter et obéir le chauffeur, l'élève devra veiller à occuper le fauteuil qui lui est désigné et s'abstenir de toucher aux portes de secours de l'autobus.

# Exposition de tapisseries contemporaines à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (JD) — Après le succès qu'elle a remporté un peu partout dans la province et dans l'Ouest du Canada au cours de l'été dernier, l'exposition de tapisseries françaises contemporaines pourra bientôt être vue par la population de Victoriaville, à l'école St-Wilfrid, rue St-Augustin.

On sait qu'il s'agit de 30 tapisseries françaises contemporaines qui seront montrées au public grâce à la courtoisie de la compagnie Rothmans de Pall Mall Canada Limitée, du 21 au 25 février inclusivement.

Devant l'intérêt du public pour cette exposition, auquel s'attendent les autorités artistiques de la région, des dispositions spéciales ont été prises pour que celle-ci soit ouverte au public le jour et le soir.

Parmi les œuvres qui seront exposées, mentionnons les tapisseries réalisées par les noms les plus connus: Lurcat, Le Corbusier, Picart le Doux, Dom Robert, Coutaud, Gilloli, Saint-Saëns et d'autres. Les pièces présentées ont toutes été tissées entre 1944 et 1965.

Cette exposition de tapisseries françaises constitue l'un des événements artistiques les plus marquants des dernières années à Victoriaville. Les amateurs d'art attendaient l'événement avec grande impatience.

# Les actionnaires commencent à recevoir le fruit de leur vente

ST-VALÈRE, (JMC) — La compagnie de téléphone St-Roch Limitée vient de verser une première tranche du fruit de sa vente à la compagnie de téléphone Bell du Canada.

En effet, la direction de la compagnie vient d'annoncer que chacun des 109 membres

sociétaires recevra un chèque de \$100 durant les prochains jours.

Cette somme représente une partie importante du total de la vente au coût de \$18,000 ainsi que du remboursement au pro-rata des parts du capital accumulé antérieurement.

Michèle Demire m.s.c.o. c.a.  
comptable agréé  
26, boul. Kirouac, WARWICK, Qué.  
Bureau et résidence 358-2957



Monsieur Robert HENRY, rédacteur en chef de la revue "Bâtiment", qui sera le conférencier lors du banquet de clôture de la Semaine nationale de l'électricité ce soir à la salle Windsor de Victoriaville. Le banquet est prévu pour 5 heures.

**GASTON MORIN**  
AGENT D'IMMEUBLES  
845, 107<sup>e</sup> Avenue Tél. 478-7116  
Drummondville Permis 9877

**LA TRIBUNE**  
**Drummondville**  
SHERBROOKE, SAMEDI, 17 FEVRIER 1968

**MARCHANT PETROLEUM** CIE LTEE  
HUILE A CAUFAAGE—GAZOLINE  
GROS et DETAIL  
DRUMMONDVILLE

## La compagnie Chemcell diminue son personnel de 70 employés

DRUMMONDVILLE. — La compagnie Chemcell Limited annonce aujourd'hui que le personnel de son usine de tissus et fibres synthétiques à Drummondville, au près de 2.500 personnes travaillent, se diminue d'environ 70 personnes dans le but d'augmenter le rendement et la productivité. Cette décision a été prise dans le cadre d'un programme déjà adopté par la compagnie pour contrebalancer l'étroite marge de profit qui existe actuellement dans l'industrie des fibres synthétiques.

La compagnie rapportait que ses bénéfices pour 1967 ont baissé à \$6.802.000 comparativement à \$10.555.000 pour l'année précédente. Des taux de salaires plus élevés, ainsi qu'une forte compétition de pays qui importent des textiles au Canada et où les salaires sont relativement bas, sont les raisons principales de ce déclin dans les bénéfices. De plus, l'industrie des fibres synthétiques connaît présentement un surplus de capacité de production à travers le monde.

## Le zonage favorise un développement rationnel

DRUMMONDVILLE. (FA) — Le zonage a pour but de protéger le bien-être et l'économie générale et de diriger le développement rationnel, à cette fin, il réserve des secteurs pour certains genres d'occupation du sol et impose en même temps un règlement approprié.

C'est ce que veut faire savoir aujourd'hui la Chambre de commerce du comté dans sa cinquante d'une série de chroniques hebdomadaires sur l'urbanisme.

**Le zonage**  
Le texte s'attaque surtout sur l'aspect zonage dans un programme d'urbanisation.

Le zonage consiste à diviser une ville en un certain nombre de secteurs qui sont affectés à l'habitation ou au commerce, soit à l'industrie, pour protéger la santé, la sécurité, la commodité du public et les valeurs immobilières.

**Des droits**  
Le règlement de zonage, une fois adopté dans une municipalité, assure à la population des droits et des avantages tels que l'espace libre autour des maisons, des alignements satisfaisants, éloigne les industries des centres domiciliaires, évite les occupations non conformes aux développements, assure l'homogénéité des hauteurs des maisons d'habitation, défend l'installation des panneaux-reclames à certains endroits et détermine le genre de construction permis dans tous les secteurs de la ville.

Certains s'objectent souvent à ces règlements municipaux de zonage qui, selon eux, leur enlèvent leur droit de propriété.

Cependant, les résultats heureux qu'ils ont apportés dans les villes européennes, américaines et canadiennes sont des preuves tangibles que l'on ne peut ignorer.

Ces règlements de zonage sont préparés après une étude approfondie de l'utilisation et de l'occupation du sol.

Cette chronique hebdomadaire est préparée par M. Armand Aussant, du comité d'urbanisme de la Chambre de commerce du comté de Drummond, d'après une œuvre de M. André Gagnon, ingénieur conseil et urbaniste.

## Les syndiqués de la voirie désirent faire éclaircir certaines clauses

DRUMMONDVILLE. (AR) — Avant d'abandonner l'alternance des journées d'étude, les employés de la Voirie provinciale de Drummondville désirent faire éclaircir une des clauses de l'entente proposée hier par le ministre de la Fonction publique.

Cet éclaircissement doit être apporté au cours des prochains jours. Les employés, contre les dirigeants du Syndicat des fonctionnaires du Québec et le ministre de la Fonction publique, M. Marcel Masse.

**La proposition**  
Dans la demande qui avait été faite par le syndicat, un stipulait entre autres que les 44 employés qui avaient été mis à pied la semaine dernière devraient être repris immédiatement au travail sans perte de salaire.

Or, dans le projet d'entente soumis hier par le ministre Marcel Masse, la rédaction des clauses était différente en terminologie de la demande syndicale et les employés avant d'accepter ou de refuser les offres, désirent s'assurer qu'aucune des clauses n'est ambiguë.

**La proposition**  
Dans la demande qui avait été faite par le syndicat, un stipulait entre autres que les 44 employés qui avaient été mis à pied la semaine dernière devraient être repris immédiatement au travail sans perte de salaire.

Or, dans le projet d'entente soumis hier par le ministre Marcel Masse, la rédaction des clauses était différente en terminologie de la demande syndicale et les employés avant d'accepter ou de refuser les offres, désirent s'assurer qu'aucune des clauses n'est ambiguë.

**Solidarité**  
Les syndiqués de Drummondville ont également stipulé que dans l'acceptation de l'offre, ils demeureront solidaires des autres employés mis à pied à travers la province. On compte actuellement 196 employés congédiés en province, dont 44 à Drummondville.

**Urgences**  
Les représentants syndicaux de Drummondville ont tenu à rassurer la population en spécifiant que, dans le cas d'une tempête, même si l'entente n'est pas encore signée au début de la semaine, ils reviendront au travail afin de débayer les routes s'ils sont rappelés.

Les syndiqués ont expliqué cette prise de position en déclarant qu'ils ne veulent pas "laisser souffrir la population pour les erreurs du gouvernement".

## Causerie sur l'évaluation et le contribuable au club Richelieu

DRUMMONDVILLE. (AR) — L'évaluation et le contribuable, tel fut le sujet traité par M. Alonzo Malouin, lors du dernier souper causerie du Club Richelieu de Drummondville.

Les réductions de personnel à Drummondville s'appliquent à la division de la fabrication des fibres, ainsi qu'au centre technique avoisinant.

**Autres positions**  
Un certain nombre des employés concernés seront affectés à d'autres positions dans l'organisation Chemcell. D'autres seront mis à la retraite sous un régime de retraite anticipée.

Les autres recevront une allocation de départ basée sur les années de service. La compagnie essaie d'obtenir d'autres emplois pour le plus grand nombre d'employés possible.

La direction de la compagnie explique ses raisons d'avoir recouru à ces moyens, mais explique que puisque des coûts plus élevés ne peuvent pas être compensés par des prix plus élevés, dû à la compétition actuelle, des réductions dans les dépenses sont inévitables afin d'augmenter la productivité.

**Facteurs**  
Traitant des facteurs qui influent sur les valeurs des propriétés, le conférencier a déclaré que le zonage n'est pas une base à l'évaluation, mais que les valeurs sont influencées par des facteurs physiques, (site, superficie, forme, accessibilité, etc.) économiques, (croît, grandeur, matériaux et qualité) légaux, (zonage, urbanisme, règlement de construction) et sociaux (entourage racial, religieux et les classes de la société) etc.

Une conférence a été suivie d'une période réservée aux questions des participants.

**Conférencier à également**  
expliqué que l'évaluateur ne peut en aucun temps créer ni détruire ni conditionner les valeurs mais ne fait qu'interpréter les faits.

## Publicité: multiplicateur de ventes

(M. Alex Savoie)

DRUMMONDVILLE. (FA) — La publicité est devenue une partie essentielle du processus de production et de distribution des produits mis en marché chez nous. A révisé cette semaine M. Alex Savoie, gérant du poste de radio CHRD de Drummondville, alors qu'il adressait la parole aux membres de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville.

M. Savoie qui avait été invité à entretenir l'auditoire sur les bienfaits de la publicité, a souligné aux quelque 75 personnes présentes que la publicité prépare les marchés de consommation et qu'elle informe le consommateur des nouveaux produits qui sont disponibles.

Selon M. Savoie, la publicité est un multiplicateur de ventes et elle permet d'une part aux producteurs d'étendre leur marché et au consommateur de bénéficier de produits de meilleure qualité et à meilleur compte en raison de leur plus vaste distribution.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

## Les employés de Modern Paving permettent à leurs dirigeants de tenter un ultime effort

DRUMMONDVILLE. (AR) — Les employés de la compagnie Modern Paving de Notre-Dame-du-Rosaire ont décidé de reporter au début de la semaine prochaine le déclenchement de la grève générale afin de permettre à leurs dirigeants de tenter un ultime effort dans le but d'en venir à une entente avec les autorités de la compagnie.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion tenue hier soir à Notre-Dame-du-Rosaire.

**MATELAS DE "FOAM"**  
à VENDRE  
De 3 à 6 pouces d'épaisseur, de 27 à 34" de largeur, et 72" de longueur.  
Prix: \$7.25 à \$23.25 chacun.  
Aussi FOAM pour tout rembourrage, 10" à 3" d'épaisseur, 27 à 80" de largeur, à \$1.80 et \$1.25 la livre.  
Matériel pour REMBOURRAGE, 12 couleurs différentes. Rég. \$6.75 pour \$1.25 la verg. 34" de large.  
Mme I. Schaeffer,  
317 rue Hébert,  
Drummondville, Tél. 472-5333  
A votre service depuis 55 ans.

**Futurs Mariés...**  
Venez épargner sur l'achat de votre MOBILIER à DRUMMONDVILLE  
**AMEUBLEMENT BOULEVARD ENR.**  
Paul Marin, prop.  
1930, boul. Mercure — 478-3978 — Drummondville

**NE MANQUEZ PAS A DRUMMONDVILLE de voir les fameuses voitures '68**  
chez votre concessionnaire autorisé pour la région de Drummondville.  
**HEBROUX, THIBODEAU** AUTOMOBILE  
Len Chertier, gérant des ventes.  
2, boul. Bernard — Tél.: 478-1395 — Drummondville (2 TERRAINS POUR MIEUX VOUS SERVIR)

## FAITS DIVERS

**Soirée annuelle des Chevaliers**  
DRUMMONDVILLE. (AR) — Les Chevaliers de Colomb du conseil 2174 de Drummondville tiendront ce soir leur 50<sup>e</sup> anniversaire. Cette soirée débutera par un souper qui sera tenu à 7 h. p.m. au Motel le Dauphin et se continuera par une soirée de danse, au même endroit. Ce souper mixte est une activité annuelle du conseil.

**Somme de \$614,000 due à la régionale**  
DRUMMONDVILLE. (AR) — Les différents Commissions scolaires faisant partie de la régionale St-François doivent encore à cette dernière, comme quote-part, une somme de \$614,182. La Commission scolaire de Drummondville sa part doit encore une somme de \$200,000 même si un montant de \$247,000 a déjà été payé. La part de la commission scolaire locale représente 70 pour cent des montants perçus par la régionale des Commissions scolaires membres. Par contre, trois Commissions scolaires ont complètement acquitté leurs dus, dont entre autre Ste-Christine qui a fait parvenir à la régionale une somme de \$217 de plus que ce qu'elle devait.

**Achat de 120 chevaux**  
DRUMMONDVILLE. (AR) — Après avoir reçu des échantillons de différentes compagnies, les commissaires d'écoles ont décidé du modèle de chevaux qu'ils adopteront pour les cours d'art plastique et demanderont incessamment des soumissions pour 120 de ces pièces d'équipement. Au cours de la réunion, il fut spécifié que tous les soumissionnaires du grand Drummondville seraient appelés à soumettre des offres en vue de cette commande.

**Opérations sans douleur**  
DRUMMONDVILLE. (AR) — Une firme de Drummondville a décidé de recourir à la méthode des opérations sans douleur, afin de donner pleine satisfaction à ses clients. En effet, la Commission scolaire locale qui s'était plainte à la Librairie Ferland que certaines tables achetées récemment par la Commission étaient défectueuses, a reçu une brève réponse en ces termes: "Toutes les tables défectueuses seront remplacées sans charge, en aucun temps... et avec un sourire".

**Evaluateurs à Drummondville-Sud**  
DRUMMONDVILLE-SUD. (FA) — Le bureau d'évaluation de Drummondville-Sud s'est chargé jusqu'à maintenant de préparer le rôle d'évaluation de la municipalité de Drummondville-Sud a été mis de côté par les échevins de cette ville.

Les conseillers ont préféré procéder à l'engagement de trois évaluateurs de leur municipalité MM. Armand Leroux, Laurent Simard et Raymond Gaudet.

Ceux-ci verront à préparer un nouveau rôle d'évaluation pour toute la municipalité.

Ils effectueront leur travail à compter du mois d'avril et auront trois mois et demi pour déterminer la valeur des immeubles et terrains de Drummondville-Sud.

Les évaluateurs devront cependant fournir au conseil un rapport régulier de l'état de leur travail jusqu'à ce qu'il soit complet.

**Début du séminar de vente à l'APCV**  
DRUMMONDVILLE. (FA) — L'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville tiendra à compter de lundi soir son deuxième séminar annuel de vente à l'intention de ses membres et des personnes qui désirent se perfectionner dans cette profession.

Le séminar se donnera en deux soirs consécutifs à l'école Jeanne-Mance sous la direction de M. Yves Paré, soit entre 7h30 et 10h30 lundi et mardi prochains.

Les sessions intensives de ce séminar permettront aux candidats et candidates qui les suivront d'apprendre comment faire de meilleures ventes, assurer la satisfaction du client, triompher de ses objections, faire valoir le produit offert et conclure une vente.



VOYAGEURS DE COMMERCE — Les membres de l'Association professionnelle des voyageurs de commerce de Drummondville se sont réunis cette semaine. Dans l'ordre habituel MM. Philippe Bernier, maire de Drummondville, Alex Savoie, conférencier invité, Yves Paré responsable des cours de vente de l'APVC, Mme et M. Eddy Couture, président de l'Association.



AU RICHELIEU — Les membres du club Richelieu se sont renseignés sur l'évaluation, au cours de leur dernier souper. Sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Hugues Blanchette, qui a présenté le conférencier, M. Gaston Boisselle, président, souhaitant la bienvenue au conférencier M. Alonzo Malouin, ainsi que M. Gérard Fradet, qui a remercié le conférencier.

## Rejet d'un grief syndical par la Commission scolaire

DRUMMONDVILLE. (AR) — Les Commissaires d'écoles de Drummondville ont refusé, au cours de leur dernière réunion, de prendre en considération un grief placé par un membre de leur personnel, qui avait été renvoyé en décembre dernier.

Le renvoi du grief a été fait en vertu de l'article 303 de la convention collective, lequel article traite du statut des employés permanents et temporaires.

Le grief qui a été placé par Mlle Sawyer, stipulait qu'elle avait été injustement congédiée le 22 décembre dernier et la demande de réintégration, ainsi que la réinstallation, ainsi que le paiement de son plein salaire pour la période où elle fut obligatoirement sans travail.

**Renvoi**  
Les commissaires d'écoles ont étudié brièvement le cas de cet employé pour déclarer finalement que lors de son engagement elle avait été avertie qu'elle pourrait être renvoyée n'importe quand au cours de ses quatre mois de probation.

Il ont d'ailleurs spécifié que l'employé en question n'avait pas encore terminé cette période de probation de quatre mois et était encore une employée temporaire, puisqu'elle avait été engagée le 5 septembre et renvoyée le 22 décembre 1967.

A la suite de ce refus des commissaires de considérer le grief, la prochaine manche de cette lutte devrait se dérouler d'ici quelques jours alors qu'il est à prévoir que le syndicat reviendra à la charge, pour débattre son point plus à fond et défendre les intérêts de ce membre. Il est également à prévoir que la discussion entre les deux parties se fera presque exclusivement sur la définition de la terminologie de l'article 303, afin de savoir exactement ce qu'est un employé temporaire et un employé permanent.

La transmission de ce document équivalent à une approbation du projet, les commissaires ont décidé, au cours de leur dernière réunion, d'accepter une résolution adoptant en principe de l'achat. Cette résolution doit maintenant être envoyée à Québec pour ratification.

Québec doit également aviser la Commission scolaire de l'achat se fera au moyen de subventions ou encore si un emprunt doit être contracté.

**Terrains**  
Les terrains en question sont situés près de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, à proximité du Parc athlétique. Ils couvrent une superficie de 83,000 pieds carrés et seront achetés au prix de \$24,000.

Si la Commission scolaire obtient des autorités municipales, que la rue soit fermée afin qu'aucun véhicule ne circule ou ne stationne entre les deux sections de la cour de récréation, la superficie de la cour sera agrandie de 120,000 pieds carrés.



LOUIDA PAYEUR INC.  
Distributeur de machinerie agricole et industrielle  
Voyez nos spécialités  
— Vente — Location — Échange — Service —  
R.R. 4, chemin Ascot — Tel: 569-7483  
Coteau — 891-4764 — Danville — 829-3030

# LA TRIBUNE

nouvelles régionales

Asbestos · Richmond · Windsor · Bromptonville · East-Angus

PEINTURES  
Extérieures et Intérieures  
vous les trouvez chez  
**DORIS TRIBAULT**  
96, St-Georges — 845-2696  
WINDSOR, Que.



SHERBROOKE, SAMEDI, 17 FÉVRIER 1968

5

## Réputé criminologue aux Foyers Notre-Dame de Bromptonville

**BROMPTONVILLE (GA)** — Le frère Joseph Plante, réputé criminologue, donnera une conférence ce soir devant les membres des "Foyers Notre-Dame de Bromptonville". La rencontre aura lieu à 8h.15 à la salle paroissiale. Il a intitulé sa conférence: "Nos enfants nous éduquent-ils?" Il traitera des relations entre parents et enfants et adolescents. Il n'y a aucun doute qu'il saura captiver son auditoire. En effet, le frère Plante, a été pendant 20 ans au Mont St-Antoine de Montréal. Cette institution se spécialise dans la rééducation des enfants-problèmes.

"Les Foyers Notre-Dame" est un mouvement où le couple vient chercher des renseignements au point vue familial et social. A chaque réunion mensuelle, un conférencier religieux ou laïc donne un exposé sur un sujet toujours dans l'intérêt du couple. Chaque rencontre se divise en trois parties: 1-conférence (1/2 heure) suivie d'une période de questions. 2-messe dialoguée. 3-souper où chaque participant peut échanger ses idées et faire des contacts amicaux. Les participants sont divisés en équipes. Pour la section de Bromptonville les chefs d'équipes sont: Robert et Angéline Cloutier, Jean-Paul et Rachel Lebrun, André et Priscilla Paradis, Alfred et Germaine Perrault, Léo et Jeanne Robitaille, Fernand et Thérèse Royer, Gabrielle et Israël Dubreuil, secrétaire-trésorier, Lise Rioux, bibliothécaire et l'abbé Claude Bessette, aumônier. Toute la population de Bromptonville et des environs est cordialement invitée à venir entendre le frère Plante. Il n'est pas nécessaire de suivre régulièrement ce mouvement pour être admis.

## Requête du Syndicat de la pulpe et du papier d'East Angus prise en délibérée

**SHERBROOKE** — L'hon. juge Louis-Philippe Cléche de la Cour supérieure a pris en délibéré hier une requête du Syndicat national des travailleurs de la pulpe et du papier d'East Angus (CSN) pour l'émission d'un bref de certiorari contre un tribunal d'arbitrage. Me Léon Lalonde et la Dompur Pulp & Paper Ltd Kraft and Boxboard Division. L'objet de cette procédure est de faire annuler une sentence arbitrale rendue le 29 septembre sous prétexte qu'elle est illégale et ultra vires. Le syndicat est représenté par Me Jean-Paul Lemieux, conseiller juridique de la CSN. Selon les motifs allégués dans la requête:

Le 16 février 1967, le syndicat a soumis un grief à la compagnie à l'effet qu'un employé régulier avait été privé d'un travail supplémentaire, qui a été accompli par le salarié d'une entreprise privée. Un tribunal d'arbitrage, présidé par Me Léon Lalonde, a rejeté le grief le 29 septembre. Selon Me Lemieux: "La sentence arbitrale vient en contradiction et en contradiction avec une disposition conventionnelle. La décision de l'arbitre est illégale et arbitraire. Et la sentence arbitrale est ultra vires et nulle."

## Le conseil de Magog appuie à 100% le projet de village Méditerranée

**MAGOG (GR)** — Le conseil municipal de Magog a décidé d'appuyer à 100 pour cent les projets de l'Association touristique Magog-Orford inc. en ce qui concerne le village Méditerranée. Cette décision a été prise lors d'une assemblée tenue à l'hôtel de ville de la cité. C'est ce qu'a fait savoir M. Nil Degré, secrétaire de l'Association, qui a ajouté qu'il s'agissait d'une nouvelle perspective dans les éventuels succès de l'aménagement d'un village méditerranéen, "considérant, a-t-il ajouté, que le conseil, et principalement le maire Thérèse, s'était plutôt montré sceptique à l'endroit de ce projet auparavant."

Subvention  
Les membres du conseil ont également fait savoir qu'ils accordaient à nouveau une subvention de \$16,000 cette année à l'Association. Les dirigeants de cette dernière étaient fort heureux de cette nouvelle, car ils s'attendaient à une diminution. Ces \$16,000 seront donnés à l'Association par tranches de \$1,000, sur demande de l'organisme, en vue de subvenir à ses besoins. L'association a même proposé de remettre un bilan financier à tous les trois mois et s'est imposé une limite de \$300 pour chaque item, l'item qui demandera une dépense excédant ce montant devra être approuvé par le conseil. L'Association touristique Magog-Orford inc. a également profité de la circonstance pour présenter une lettre au conseil, venant d'intéressés privés intéressés à construire un complexe hôtelier de 24 millions de dollars à \$2 millions dans la région de Magog. Le conseil a affirmé qu'il ferait les démarches nécessaires auprès des intérêts privés concernés.

Membres démissionnaires  
L'Association et le conseil se sont enfin entendus pour remplacer les deux membres démissionnaires par des représentants d'associations de la ville. L'un de ces représentants viendra du Syndicat du textile. Comme l'a souligné M. Degré, il est fort possible que le nombre des directeurs soit augmenté si plusieurs associations acceptent l'offre de l'Association touristique Magog-Orford inc. On sait que M. Pierre-Paul Landreville, président de l'organisme, et M. Denis Bouchard, directeur, ont remis leur démission il y a quelques jours.



**CARNAVAL "REINE DES COEURS"** — C'est ce soir qu'aura lieu le couronnement de la Reine des Coeurs. Cette manifestation se déroulera à la salle paroissiale de l'Avenir à l'occasion d'une soirée de danse. Cinq duchesses convoitent le titre de reine. Ce sont: de gauche à droite, Claudette Vidal qui représente Richmond, Lise Lefebvre, de l'Avenir, Francine Bechard, d'Ulverton, Colette Chaperon, de Windsor et Ginette Vidal, de Richmond. La duchesse qui aura vendu le plus de billets sera proclamée reine. Un radio de table sera l'enjeu du tirage. Ce carnaval est organisé par M. Léo Champagne, de Richmond, et l'orchestre "Les Dragons d'Or", à l'occasion de la St-Valentin.

## Membres "Quart de siècle" honorés chez les Chevaliers d'Asbestos

**ASBESTOS (MV)** — Ce soir, à la salle des Gardes paroissiales St-Isaac rue St-Jean-Baptiste, onze Chevaliers de Colomb du conseil 2823 d'Asbestos seront honorés ainsi que leurs épouses pour les 25 années comme membres actifs de cet organisme. Un banquet sera servi en hommage à ces vaillants et persévérants membres. Les membres qui seront honorés ce soir sont, MM. Roland Beauvillage, Rosaire Can-

tin, Oscar Rieher, Hercule Allie, Arthur Pellerin, Osias Poirier, Napoléon Côté, Reol Desrochers, Robert Prins, Joseph Brochu, Wilfrid Aubé. Une soirée récréative suivra le banquet et l'orchestre Poirier, de Victoriaville fera les frais de la musique. Tous les membres chevaliers et leurs épouses sont cordialement invités à participer à cette soirée spéciale pour les membres du quart de siècle.

## "Tracez-vous une ligne de conduite" suggère M. Louis-A. Bernard à Stanstead

**STANSTEAD (MD)** — Tracez-vous une ligne de conduite, c'est en ces mots que le directeur des Services des Chambres affiliées de la Chambre de commerce provinciale, M. Louis-A. Bernard, s'est exprimé lors d'une rencontre avec les directeurs de la Chambre de commerce de Beebe, Rock Island et Stanstead, rencontré qui a eu lieu à la salle de la Légion Canadienne. M. André Corneiller, gérant du Québec des Chambres canadiennes, accompagnait M. Bernard. Neuf directeurs sur une possibilité de 11 assistaient à cette rencontre qui coïncidait avec une réunion de la Chambre de commerce locale. M. Bernard a encouragé les directeurs de la Chambre à se servir de la Chambre comme d'un outil. Mais il faut s'en servir pour avoir des résultats. Vous augmenterez le nombre de vos membres en ayant une ligne de conduite et un programme réaliste. M. Bernard et M. Corneiller ont été remerciés par le président de la Chambre, M. Aiden C. Peacock.

La suite de cet entretien, les directeurs ont étalé les principaux items qui figurent dans leur programme de 1968. Parmi ces items, il y a le village Méditerranée, la demande de diminution des tarifs sur l'Autoroute des Cantons de l'Est, la réparation ainsi que l'aménagement d'une plage au quai fédéral de Cedarville, la formation d'un comité de finance, la tenue d'assemblée générale annuelle avec conférenciers connus, ainsi qu'un mémoire en préparation au sujet de la taxe de vente sur les matériaux construits dans une province et vendus dans d'autres provinces. Les dirigeants de la Chambre tenteront également d'attirer un autre médecin à s'établir aux villes frontalières.

On sait qu'il y a présentement trois médecins aux villes frontalières pour desservir plus de 6,000 personnes. Le président de la Chambre, M. Alden C. Peacock, a terminé l'assemblée en suggérant aux membres d'activer la Chambre en parlant. **Lac-Mégantic reçoit les Etoiles de Barre**  
LAC-MEGANTIC (GD) — Les Jets de Lac-Mégantic recevront ce soir la visite des Etoiles de Barre, Vt., à l'arena du Centre de loisirs Mgr Bonin. La partie débutera à neuf heures. Elle constituera un match revanche pour les visiteurs qui ont été défaits au compte de 4-3 par les Jets lors d'une rencontre précédemment disputée sur la glace des Etoiles. Le public ne voudra pas manquer cette joute opposant deux excellentes équipes de calibre intermédiaire.

## \$4,000 de dommages au club de ski d'East Angus

**EAST ANGUS (GP)** — Un incendie qui a fait des dommages matériels pour un montant d'environ \$4,000 s'est déclaré au restaurant du club de ski d'East Angus. Le système d'alarme qui se trouve à communiquer à la station de police a sonné quand un fil a touché le plancher et a mis ces derniers en alerte. Les sapeurs ont travaillé pendant deux heures et demie à éteindre le feu et ce n'est que vers trois heures qu'ils ont pu maîtriser l'incendie qui faisait rage depuis un bon moment avant leur arrivée. Les dommages sont considérables et on attribue l'incendie à un poêle électrique. On sait que ce club de ski a depuis quelques années été visité par des voleurs à plusieurs reprises et maintenant c'est le feu qui s'en mêle.

## Un point en supplémentaire assure la victoire au club Sawyerville

**EAST ANGUS (GP)** — En marge du carnaval qui se déroule présentement sur la patinoire du collège, le club féminine de ballon-balai de St-Isidore a fait partie nulle avec les élites d'East Angus par un compte de 1 x 1. Le club de Sawyerville a vaincu le club "Les puceux d'East Angus" 1-0 après une période supplémentaire. Les points du premier match ont été comptés par Huguette Perron avec l'assistance de Lucille Doyon pour le St-Isidore et Huguette Robert a compté pour East Angus avec l'assistance de sa sœur Armande. Pour le Sawyerville, le point a été compté par Hélène Burman à la période supplémentaire.

## Le député Fréchette ouvre le carnaval d'hiver d'Ascot Nord

**ASCOT NORD (Spécial)** — Ascot Nord tiendra son carnaval d'hiver du 18 au 25 février cette année. L'ouverture se fera demain après-midi, à 2h, en présence du maire Julien Ducharme et du député provincial Raymond Fréchette. Les duchesses seront alors présentées à la foule. Il y en a 10, soit Milles France Bourque, Ghislaine Henri, Andrée

Dubé, Gisèle Provost, Diane Auzeir, Lisette Ducharme, Ginette Després, Ginette Roy, Ghislaine Vallée et Lise Lemieux. La présentation des duchesses sera suivie de joutes de hockey et de ballon-balai. Il y aura des activités à tous les soirs de la semaine prochaine, dont une mascarade, des parties de hockey et de ballon-balai.

Le couronnement de la reine se tiendra samedi soir, le 24 février, à l'école Desranleau. Le couronnement sera suivi d'une danse. Les huit frères Grenier divertiront l'assistance. Dimanche le 25 février sera marqué de la parade de la reine et d'une course d'autos-neige au parc Ducharme. La distribution des trophées se fera à l'Auberge Royale, à 8h. p.m.

## Chronique municipale

**EAST ANGUS (GP)** — Lors de la dernière assemblée, l'échevin Arthur Bibeau a proposé que le secrétaire rembourse à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, la somme de \$384,000, soit les billets dus pour emprunt de règlements. 0-0-0-0-0

## Le conseil accuse réception de l'octroi de la Voirie au montant de \$18,000 que le secrétaire fasse parvenir ses renseignements au ministre de la Voirie et copie au député du comté.

Le secrétaire, Me Anselme Tourigny, est par les présentes autorisé à payer à chaque échéance les coupons et obligations de l'année 1968. Soit: Coupons \$64,721.25, Obligations: \$63,552.83. 0-0-0-0-0

## Nouvelle présidente à la direction de l'AFEAS à St-Gabriel de Windsor

**WINDSOR (AR)** — Mme Médard DeBlais est la nouvelle présidente de l'AFEAS St-Gabriel de Windsor. Elle remplace Mme Gérard Verrette qui avait dû démissionner à cause de sa santé. Elections

En plus de l'élection à la présidence, il y avait élection à deux postes de conseillère, Mme DeBlais devant laisser sa charge de conseillère pour devenir présidente. Les deux conseillères élues sont Mme Arthur Boivin et Mme Roland Godbout. Il est à noter que la nouvelle présidente et les deux nouvelles conseillères ont été élues par acclamation.

Club de tricot  
Le club de tricot marche sur les roulettes. Chaque mercredi après-midi les membres du club se réunissent et s'adonnent au tricot dans un climat d'amitié. Chaque semaine c'est un nouveau membre qui reçoit le groupe chez elle. Félicitations  
Lors de l'assemblée de mardi dernier on a également te-

## De jeunes "fantaisistes" brisent tout sur le passage au Pavillon

**ASBESTOS (MV)** — Cinq ou six jeunes se sont permis la fantaisie de briser au pavillon de la JDA. En effet, ces jeunes ont fait pour environ \$128 de dommages en brisant un thermostat évalué à \$15, brisant une toilette d'une valeur de \$35, un radiateur de \$10, planche de préfini murale \$10, un châssis \$4, le miroir de la salle de toilette \$5, la boîte de papier à moins \$5, le savonnier \$4, tuiles sur le plancher pour une valeur de \$48. Les échevins ont pris connaissance de cette évaluation faite par un menuisier, et les édiles ont demandé une enquête plus poussée au caporal détective Nelson Raymond, de la Sûreté municipale. La raison de ces actes aurait été simplement par amusement. Le pavillon de la JDA est un local fourni par la ville que le mouvement des jeunes d'Asbestos groupe sous l'appellation JDA (Jeunesse Dynamique d'Asbestos) utilise pour se divertir. Ce n'est pas la première fois que le conseil de ville prend connaissance de certains bris, mais cette fois-ci le conseil a l'intention d'intervenir pour que de telles choses ne se représentent plus.

## Des femmes chrétiennes de Windsor organisent une soirée récréative

**WINDSOR (AR)** — Le mouvement des femmes chrétiennes de la paroisse St-Gabriel de Windsor organise une grande soirée récréative pour demain soir à 8 heures au sous-sol du presbytère. La présidente, Mme Gerald Morn, invite toute la population de Windsor à venir se récréer. Le mouvement des femmes chrétiennes est la nouvelle appellation des dames de Sainte-Anne. Bienvenue à tous. Prix  
Plusieurs prix seront décernés au cours de la soirée et

## Les Chevaliers de Richmond conviés à un déjeuner-causerie dimanche

**RICHMOND (JP)** — Les Chevaliers de Colomb de Richmond organisent un déjeuner-causerie pour dimanche, à 10 heures a.m., à la salle des Chevaliers de l'hôtel Brunswick. Une messe précèdera le déjeuner. Elle sera chantée à 9h.45 a.m. à l'église Ste-Bibiane. On profitera de l'occasion pour remettre au Chevalier "étoile", M. Aurèle Boucher, un certificat de mérite, parce qu'il a été choisi le Chevalier de Colomb du mois à Richmond.

**Tournoi de tennis sur table à Asbestos**  
ASBESTOS (MV) — Le tournoi de tennis sur table aura lieu demain à la salle de la JDA. Ce tournoi est organisé par un groupe de sportifs qui veulent réactualiser le tennis sur table. Le président, M. Guilbert Boutin, compte de nombreuses inscriptions et il est à prévoir une nombre encore plus élevé lors du début du tournoi. Plus de cent participants sont attendus à cette compétition. Ce tournoi est ouvert à toutes les classes. Les parties seront des 2 dans 3 en simples ainsi qu'en double. Les règlements appliqués pour la journée seront ceux de l'organisation du tournoi. La collaboration de M. Gérard Raymond, représentant de la brasserie Dow, a permis de bien préparer financièrement cette compétition.

**Les Pee Wee d'Asbestos au tournoi de Québec**  
ASBESTOS (MV) — Le club Pee Wee est parti pour Québec ce matin à 8 heures du centre récréatif. Ils affronteront le club de la ville de La Tuque. Nos jeunes font partie de la classe "B". Ce sera leur 5e participation d'affilée en début d'années. La partie débutera vers deux heures et 35 minutes de la soirée-midi et l'instructeur sera le grand sportif Conrad Dion. Nos jeunes qui participent sont: Richard Bisson, Normand Girard, Michel Fortier, Luc Lessard, Tony Mongoloff, Jean Lussier, Yves Couture, Gaëtan Roy, Benoît Dionne, Gilles Parenteau, Pierre Hamel, François Forget, Jocelyn Bourret, Gaëtan Pinard, Jacques Gauthier, et Claude Pinard.

## Les Pee Wee d'Asbestos au tournoi de Québec

**Les quilles**  
WINDSOR (AR) — Les activités se poursuivent toujours dans la ligue féminine Molson du Bowlerama de Windsor. Cette semaine, Mme Cécile Therrien a pris la vedette, enregistrant un simple de 155 et un triple de 406. Cette ligue opère tous les jeudis soirs au Bowlerama à compter de 7 h. 30. Classement  
Au classement des équipes, le McCulloch possède une avance de 7 points sur son plus proche rival, la Pharmacie Aubé. Voici d'ailleurs le classement officiel.

## Causerie sur l'évaluation et le contribuable au club Richelieu

**DRUMMONDVILLE (AR)** — L'évaluation et le contribuable, tel fut le sujet traité par M. Alonzo Malouin, lors du dernier souper-causerie du Club Richelieu de Drummondville. Le souper était sous la présidence de M. Gaston Boisselle, président du club, tandis que le conférencier a été présenté par M. Hugues Blanchet et remercié par M. Gérard Fradet. Le conférencier traitant du travail des évaluateurs a débuté sa conférence en déclarant que toutes les difficultés des évaluateurs découlent des caprices, des besoins et des désirs des contribuables, puisque ce sont ces derniers en définitive qui dictent les valeurs qu'ils doivent être inscrites au rôle d'évaluation. Le conférencier a également



**UN BLESSE?** — Une personne aurait été blessée hier avant midi, dans les environs de Richmond, lorsque deux autos se sont frappées face à face. Cette remorque transportant des automobiles a dû prendre le fossé. Il a été impossible d'apprendre plus de détails. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

## Les quilles

**Classement**  
Au classement des équipes, le McCulloch possède une avance de 7 points sur son plus proche rival, la Pharmacie Aubé. Voici d'ailleurs le classement officiel.

Clubs	Pts quil. T.
McCulloch	75 40,160
Phar. Aubé	68 38,524
Mar. Fortier	40 36,894
Nou. du Meuble	36 36,222
Phar. Bolduc	29 35,584
Bij. Charpentier	23 34,411

**Moyennes individuelles**  
Du côté individuel c'est Anne-Marie Scrosati qui mène le bal avec une moyenne de 118.1. Suivent dans l'ordre: Margot St-Amant 117.4, Doris King 117.1, Carmen Labrecque 115.9 et Cécile Therrien 113.2. La présidente de la ligue est Mme Cécile Therrien.